

## DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

### **FCP LEPTIS OBLIGATAIRE**

Fonds Commun de Placement en valeurs mobilières  
Régé par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié  
et complété par les textes subséquents et ses textes d'application  
Agrément du CMF n° 02-2024 du 31 janvier 2024

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de FCP LEPTIS OBLIGATAIRE aura lieu le 25/04/2024.

FCP LEPTIS OBLIGATAIRE présente les caractéristiques suivantes :

#### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

<b>Dénomination</b>	: FCP LEPTIS OBLIGATAIRE
<b>Forme juridique</b>	: Fonds Commun de Placement -FCP-
<b>Type</b>	: OPCVM de distribution
<b>Catégorie</b>	: FCP Obligataire
<b>Objet</b>	: La constitution et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds
<b>Législation applicable</b>	: - Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application - Règlement du Conseil de Marché Financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents
<b>Adresse</b>	: Immeuble BTL, Boulevard de la Terre, Lot AFH E12, Centre Urbain Nord
<b>Montant initial</b>	: 100 000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune
<b>Références de l'agrément</b>	: Agrément n° 02-2024 du 31 janvier 2024
<b>Date de constitution</b>	: 22 mars 2024
<b>Durée de vie</b>	: 99 ans à compter de la date de constitution
<b>Promoteurs</b>	: Leptis Asset Management et l'ARAB TUNISIAN BANK
<b>Gestionnaire</b>	: Leptis Asset Management, sis à l'Immeuble BTL, Boulevard de la Terre, Lot AFH E12, Centre Urbain Nord
<b>Dépositaire</b>	: ARAB TUNISIAN BANK sise à 9, Rue Hédi Nouria, 1001 Tunis
<b>Distributeurs</b>	: Leptis Asset Management et la Banque Tuniso Libyenne

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : Quotidienne

**Prix de souscription et de rachat** : Les prix de souscription et de rachat sont exonérés de toute commission. Les souscriptions et les rachats se font auprès de Leptis Asset Management et le réseau d'agence de la Banque Tuniso Libyenne sur la base d'une valeur liquidative quotidienne connue.

Pour plus d'informations sur FCP Leptis Obligataire, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public sans frais auprès de la société LEPTIS ASSET MANAGEMENT sis à l'Immeuble BTL, Boulevard de la Terre, Lot AFH E12, Centre Urbain Nord à et le réseau d'agence de la Banque Tuniso Libyenne.